

SÉNÉGAL

Région ACP : Afrique de l'Ouest

Population : 10,5 millions

Langue officielle : français

Capitale : Dakar

Autorité nationale en charge de la culture : Ministre de la Culture et du Patrimoine Historique Classé. Site Web : <http://www.culture.gouv.sn/>

Le Ministère compte 4 directions centrales, des services déconcentrés dans les régions (11), des services déconcentrés et des sociétés sous tutelle.

Politique culturelle : La culture figure dans le Document stratégique de Réduction de la pauvreté (DRSP). Le Sénégal a lancé en 2005 un Programme National de Développement de la Culture (PNDC) qui définit 4 objectifs majeurs - exploitation du potentiel économique de la culture ; formation aux métiers de la culture ; appui aux acteurs culturels, aux grandes manifestations et la défense du patrimoine culturel ; soutien aux journées culturelles et festivals locaux de dimension nationale et internationale - et 3 axes principaux : décentralisation de l'action culturelle ; renforcement des capacités ; défense de la diversité culturelle et appui au dialogue culturel en concertation avec les organisations professionnelles de la culture. Le Sénégal s'investit aussi dans les grands projets culturels du Chef de L'Etat qui concernent notamment l'organisation d'un 3^{ème} Festival Mondial des Arts Nègres (après les éditions de 1966 au Sénégal et de 1977 au Nigeria) ; la création d'un Musée des Civilisations Noires ; et la construction d'un 2^{ème} grand théâtre.

Principaux organismes culturels publics :

- Bibliothèque Nationale
- Bureau Sénégalais du Droit d'Auteur
- Bureau Architecture et Monuments Historiques
- Ecole Nationale des Arts (ENA)
- Festival National des Arts et de la Culture (FESNAC)
- Fonds d'Aide aux Artistes et au Développement de la Culture
- Fonds de Promotion Cinématographique
- Galerie Nationale
- Institut de Coupe, Couture et Mode
- Maison de la Culture Douta Seck
- Théâtre National Daniel Sorano
- Manufactures Sénégalaises des Arts Décoratifs
- Maison des Esclaves de Gorée
- Mémorial de Gorée
- Musée d'Art Africain de Dakar (IFAN)
- Nouvelles Editions Africaines
- Orchestre National

Quelques organisations professionnelles :

- Artistes Comédiens du Théâtre Sénégalais (ARCOTS)
- Association des animateurs et conseillers culturels
- Association des conteurs et artistes de la parole Leeboon Ci Leer
- Association des Couturiers et Stylistes des HLM
- Association des écrivains du Sénégal
- Association des éditeurs en langues nationales
- Association des Femmes Photographes du Sénégal (AFPS)
- Association des Jeunes Stylistes et Créateurs du Sénégal
- Association des Managers
- Association des Métiers de la Musique (AMS)
- Association Nationale des Artistes Plasticiens du Sénégal (ANAPS)
- Association des Producteurs de Musique Sénégalaise
- Association Sénégalaise des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (ASBAD)
- Cadre Interprofessionnel des Producteurs et Promoteurs de Spectacles du Sénégal (CIPEPS)
- Coalition nationale pour la Diversité culturelle
- Collectif des Artistes du Sénégal (CARTIS/CSA)
- Couturiers et Créateurs Associés du Sénégal (CCA)

- Cinéastes Sénégalais Associés (CINESEAS)
- Fédération Nationale des Ballets et DanSES Fondamentales du Sénégal
- Réseau des Acteurs Socio Culturels du Sénégal
- Syndicat des Acteurs culturels (SYNAC)
- Union des Ecrivains Sénégalais en Langues Nationales (UNES)

Quelques événements:

- Africa Fête
- Bouki Blues Festival
- Carnaval de Ziguinchor
- Chantier International de Théâtre Jeunes Publics
- Dak'Art - Biennale des Arts Contemporains Africains
- Festival Afrikakeur
- Festival de DanSES Sacrées de Thiès
- Festival Femmes d'Afrique
- Festival du Film de Quartier
- Festival Image et Vie
- Festival International de Folklore et de Percussions (FESFOP)
- Festival International Francophone d'Humour et de Musique de Dakar
- Festival International Guediawaye by Rap
- Festival International Les Blues du Fleuve
- Foire Internationale du Livre et du Matériel Didactique de Dakar
- Festival International des Musiques Urbaines d'Afrique Banlieue Rythme
- Festival International de Théâtre pour la Paix Fest'Art
- Festival de Jazz de Saint-Louis
- Festival Kaay Fecc
- Festival de Musique Traditionnelle ABene Festivalo
- Festival National des Arts et de la Culture
- Festival RapANdar
- Festival de Théâtre et de Magie Les enfants et les jeunes brûlent les planches
- Festival du Théâtre et du Rire de Kaolack
- Festival Voir
- Gorée Diaspora Festival
- Hip Hop Awards
- Rencontres Cinématographiques de Dakar (RECIDAK)
- Rencontre Internationale des Arts de Ziguinchor Z'Arts
- Semaine Internationale de la Mode de Dakar (SIMOD)
- Sénégal Music Awards

Sources d'information:

- Le site du ministère offre beaucoup d'informations : textes réglementaires, guide du droit d'auteur, agenda des événements culturels, répertoire des organisations publiques et non étatiques...

- www.ausenegal.com

COOPERATION AVEC LA CE

Coopération culturelle : Le 7^{ème} FED a permis de soutenir plusieurs actions, parmi lesquelles 3 films (env. 475.000€), une étude sur la sauvegarde du patrimoine bâti (54.000€), la Biennale des Arts et le Festival de Jazz de Saint Louis. Ils ont aussi permis la mise en place du 1^{er} PSIC, à titre expérimental. Ce programme, doté de 550.000€, a démarré fin 1995 et s'est achevé mi 1999. Au total, le 7^{ème} FED a consacré près de 1.400.000 € à la culture, à quoi on pourrait ajouter la restauration du Marché du Kermel (1.800.000€).

Pour le 8^{ème} FED, le Sénégal et la CE sont convenus d'un programme-cadre de coopération culturelle : le Programme de Soutien à l'Action Culturel (PSAC). Doté de 1.920.000€ pour 3 ans (janvier 2000-décembre 2002), ce programme a inclus 3 composantes : un PSIC, un appui à la Biennale des Arts et un appui au Festival de Jazz de Saint-Louis.

La culture a été inscrite dans le DSP-PIN 9^{ème} FED. Elle fait l'objet d'un programme-cadre de 2.000.000€ (PSAC 2) dont les principales composantes sont : soutien à la créativité et aux manifestations culturelles (notamment Biennale et festival de jazz de Saint-Louis) ; appui aux

réseaux, structures et organisations d'acteurs culturels ; renforcement du dispositif juridique et des centres culturels décentralisés. Le programme est prévu pour une durée de 36 mois. Toutes ces interventions font de la CE le premier partenaire du secteur de la culture au Sénégal.

Autres programmes pouvant intéresser les acteurs culturels : programme d'appui aux acteurs non étatiques.

Coopération régionale : Programme CE-Afrique de l'Ouest

Délégation : 12, Av. Albert Sarraut, Dakar. BP 3345, Dakar. Tel: +221 889 10 71. Fax : +221 823.68 85. Site Web: www.delsen.cec.eu.int